

Formation

Maraichage BIO : maitrise des adventices

mercredi 7 et jeudi 8 janvier 2015

Contenu de formation

Intervention de Catherine Mazollier - ingénieur au GRAB

- Gestion du faux semis
- Les méthodes préventives : rotations et engrais verts, paillage, solarisation, occultation ...
- Matériel et méthodes dedésherbage thermique et mécanique

Itinéraires de désherbage (carotte, poireau, oignon, ...)

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-FSE). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet
- Lieu : Nice, MIN fleurs au box 58 (locaux agribio)



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Maraichage BIO : maitrise des adventices

- 2 journées : 200 € (160 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FSE)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :
merci de joindre une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par les Points Infos ou CEPFP.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes

MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX

Tel : 04 89 05 75 47- 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :